

# «Les drones créent aussi du contre-pouvoir»

**ÉTUDE** • Le programme de recherche sur les drones de l'Institut de géographie de l'université de Neuchâtel veut susciter le débat quant à la pertinence d'utiliser des drones.

**MOHAMED MUSADAK**

Alors que la Suisse vient de confirmer l'achat de drones israéliens bien plus sophistiqués que sa flotte actuelle, la question de l'utilisation d'une technologie militaire par les autorités civiles inquiète de plus en plus une partie de la population, notamment en raison des risques de dérapages en matière de surveillance. En juillet dernier, le survol de Genève par des drones militaires avait défrayé la chronique. Le programme de recherche sur les drones de l'Institut de géographie de l'université de Neuchâtel se penche sur la problématique. Rencontre avec Silvana Pedrozo, chercheuse, et Francisco Klauser, directeur du programme.

On cite souvent le chiffre de 20000 drones en Suisse. Quelle est la proportion d'engins militaires et comment sont-ils utilisés? **Francisco Klauser:** Le chiffre de 20 000 drones est quasiment invérifiable puisqu'il concerne majoritairement des drones récréatifs qui ne nécessitent pas d'autorisation. En dessous de 30 kilos, les drones n'en ont pas besoin. A l'heure actuelle, une quinzaine d'autorisations seulement ont été délivrées.

**Silvana Pedrozo:** La Suisse dispose de quinze drones militaires sur un effectif de départ de vingt-huit, les autres ayant subi des dommages. L'armée a prévu d'en racheter six dans le cadre du programme d'armement 2015, dont l'acquisition a été confirmée récemment. Ils ont trois missions principales: la surveillance d'un territoire, la reconnaissance aérienne et la surveillance des frontières.



L'armée suisse a prévu d'acheter six drones de fabrication israélienne dans le cadre du programme d'armement 2015. KEYSTONE



**«Les choses se développent un peu dans tous les sens»**

FRANCISCO KLAUSER

Pourquoi les polices cantonales et les gardes-frontières font-ils appel à l'armée pour mener à bien leur mission? Le mélange des genres est plutôt inhabituel.

**F.K.:** Tout simplement parce que l'armée a un savoir-faire, puisqu'elle utilise des drones depuis une bonne quinzaine d'années. Il y a donc une demande de la part des services de police et une tendance nette à vouloir collaborer entre des corps traditionnellement bien séparés. Certaines polices cantonales comme Berne ou Neuchâtel ont cependant leurs propres engins. Nos recherches visent aussi à susciter le débat quant à la pertinence d'utiliser des

drones, quant aux fonctionnalités que la société accepte de leur donner. Pour l'instant, il n'y a pas de coordination, les choses se développent un peu dans tous les sens. Dans une prochaine recherche, nous allons sonder la population car, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune idée de son avis sur la question!

Justement, allez-vous la sonder sur les peurs nouvelles que peut susciter une surveillance aussi mobile et intrusive qu'un drone militaire?

**F.K.:** Oui. Mais je ne pense pas que les craintes soient importantes en ce qui concerne les drones policiers, en partie parce que les gens sont très peu informés sur ce que font les drones, sur leurs capacités, etc. En ce qui concerne le caractère intrusif, je pense qu'un smartphone l'est bien plus et sait bien plus de choses sur son détenteur qu'un drone!

**S.P.:** Il faut aussi dire que les drones utilisés par la police ont d'autres missions que la surveillance. Ils aident à la recherche de personnes disparues en forêt ou font des prises de vues aériennes d'accidents...

On a tout de même l'impression d'un flou

artistique au niveau de la législation, n'est-ce pas inquiétant?

**S.P.:** En matière de surveillance, il faut savoir que des lois mettent déjà des limites à l'action de l'Etat, comme c'est le cas des écoutes téléphoniques ou de la vidéosurveillance. Un intérêt prépondérant doit justifier le recours à un drone. Et depuis août 2014, la législation fédérale en matière de drones a été modifiée. Le cadre légal est donc en train de se faire.



**«Le cadre légal est en train de se faire»**

SILVANA PEDROZO

Ce n'est pourtant pas l'avis du préposé fédéral à la protection des données, qui réclamait il y a un mois un cadre plus strict pour préserver la sphère privée des citoyens... Votre recherche souligne d'ailleurs que leur potentiel de surveillance est exponentiel et qu'ils peuvent désormais voir à l'intérieur des immeubles.

**F.K.:** Les drones font partie d'une série de nouvelles technologies qui, comme le smartphone, relativisent le concept

même de sphère privée et nous «monitorent» en permanence. Ces technologies ont été grandement banalisées ces quinze dernières années, et nous allons essayer, dans nos recherches, de savoir jusqu'où la société veut aller dans l'usage des drones.

Dans vos recherches précédentes, vous affirmiez que les drones ont changé les rapports de pouvoir entre surveillants et surveillés, entre gouvernants et gouvernés. Comment cela se traduit-il?

**F.K.:** N'importe qui, ou presque, peut s'acheter un drone. Pour la première fois de l'Histoire, la verticalité du regard sur un territoire est véritablement démocratisée. Auparavant, elle était le privilège des puissants, qui voyaient depuis la tour du château, depuis les hélicoptères, etc. Les militants l'ont bien compris, qui utilisent aujourd'hui les drones pour surveiller d'éventuels débordements policiers lors de manifestations. Le pouvoir est décentralisé et morcelé puisqu'il est devenu accessible. Je pense qu'il faut relativiser le parallèle entre les drones et Big Brother. Les drones seraient plutôt des «little sisters» puisqu'ils se sont démocratisés et qu'ils créent aussi du contre-pouvoir. I

## Derrière les dessins de presse

**MÉDIAS** • Qui sont ces impertinents artistes payés pour revisiter l'actualité dans les journaux? Un livre leur donne la parole.

**FLORENCE MICHEL**

Ils signent souvent le seul élément d'un journal qui va vous arracher un sourire, voire un éclat de rire, dans le flot des nouvelles graves. Ils ont le droit, eux, à l'irrévérence et à la provocation: les dessinateurs de presse, dont le travail est encore plus observé et apprécié depuis les assassinats de janvier 2015 à la rédaction de *Charlie Hebdo*, sont une espèce à part. La Suisse romande en compte un escadron des plus efficaces qu'un livre réunit pour en brosser les portraits – de belles photos signées Jean-Charles Fornasier et des interviews réalisées par Thierry Jehotte des Editions D'Acôté à Lausanne.

**De A comme Alex** de *La Liberté* à V comme Vincent l'Épée de *L'Express* à Neuchâtel, dix-sept artistes racontent leur parcours, l'origine de leur vocation, parlent de ce qui les anime et de leur manière de travailler. On découvre qui se cache derrière les dessins percutants de Bénédicte, alias la Lausannoise Bénédicte Sambo, qui a succédé au grand Burki dans les pages de *24 heures*. Première femme engagée par un quotidien romand, elle cite l'influence de Claire Bretécher à l'instar de Caro (Caroline Rutz, née en 1972 comme Bénédicte), qui officie pour *PME Magazine* et *Bieler Tagblatt*. On découvre que Casal, le dessinateur du quotidien valaisan *Le Nouvelliste*, a pour prénom Enrique, est né en 1957 au Maroc et vit aujourd'hui en Andalousie, dans les environs de Malaga, où il a ouvert un bed and breakfast. De là, il envoie chaque jour son dessin à la rédaction, œuvre que contrairement à la plupart de ses confrères, il a réalisée sans ordinateur. Quant à Igor Paratte alias Pigr, le benjamin – né en 1980 – il œuvre pour *Le Quotidien Jurasien* et vit en Valais. Michel Berger alias Mibe, le dessinateur de *La Broye* à Payerne, raconte qu'il a eu envie de ce métier à 8 ans, en lisant le magazine français *Pilote* auquel son père avait eu la bonne idée de l'abonner. I

> «Les dessinateurs de presse en Romandie», Thierry Jehotte et Jean-Charles Fornasier, Ed. D'Acôté, 160 pp.

TOUS LES 1<sup>ERS</sup> LUNDIS DU MOIS

**Petites Annonces**

**20.-**

Par virement sur le CCP 12-1254-9 «petites annonces» ou en timbres-poste

Les rubriques Echanges ✪ Rencontres ✪ Enfants (JOUETS, ETC.) ✪ Deux roues ✪ Musique ✪ Enseignement ✪ Multimédias ✪ Collection ✪ Véhicules ✪ A donner ✪ Divers

Votre petite annonce

Vos coordonnées

NOM & PRÉNOM ▲  
RUE & NUMÉRO ▲  
NP & LOCALITÉ ▲  
TÉLÉPHONE ▲

Coupon à renvoyer à

POSTE → Le Courrier • Petites annonces • CP 238 • 1211 GENEVE 8

E-MAIL → [annonce@lecourrier.ch](mailto:annonce@lecourrier.ch)

FAX → 022 809 55 67

Renvoyez-nous votre texte écrit à la main ou à la machine dans la case ci-contre. Ecrivez lisiblement, car il sera publié tel quel! Maximum 22 mots.